



Le 6 mars 2019

CONSULTATION PUBLIQUE

INVITATION DE LA PRÉSIDENTE

La période de questions du public au conseil municipal

Madame, Monsieur,

La Commission de la présidence du conseil ira à la rencontre de la population montréalaise dans le cadre d'une consultation publique itinérante pour échanger de manière informelle au sujet du fonctionnement de la période de questions du public au conseil municipal, qui se tient une fois par mois à l'hôtel de ville, dans le Vieux-Montréal.

Ces rencontres seront l'occasion pour les responsables du Bureau de la présidence du conseil de présenter toute l'information entourant le fonctionnement de la période de questions du public au conseil municipal. Le public aura la possibilité de poser des questions et les commissaires souhaitent que cette consultation favorise les échanges et permette d'explorer différentes pistes d'amélioration pour l'avenir.

La Commission invite donc la population montréalaise à venir prendre connaissance du document de réflexion lors de la première assemblée publique, qui sera webdiffusée et qui se tiendra comme suit :

Partie 1

Séance d'information : présentation du dossier et période de questions

**20 mars 2019
19 h**

Toute personne ou organisme qui désire intervenir à la période de questions et de commentaires du public est priée de s'inscrire 30 minutes avant le début de la séance ou de communiquer dès maintenant avec le Service du greffe au numéro 514 872-3000 ou par courriel à commissions@ville.montreal.qc.ca. Il sera également possible de s'inscrire durant la pause suivant la présentation.

Lieu

Salle du conseil de l'hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est, Métro Champ-de-Mars : www.stm.info

Puis, les personnes et les organismes qui le souhaiteront pourront prendre part à l'une ou l'autre des quatre séances publiques qui se tiendront en différents endroits de la ville pour permettre les échanges, l'audition des commentaires et le dépôt des mémoires. Finalement, la Commission tiendra une dernière séance pour adopter ses recommandations.

Il est à noter qu'un second avis public paraîtra sous peu pour annoncer toutes les séances publiques qui se tiendront après le 20 mars.

Accessibilité

Les personnes à mobilité réduite accèdent à l'hôtel de ville par la porte située du côté est de l'immeuble (510, rue Gosford). La salle est équipée d'un système d'aide à l'audition. Il suffit de syntoniser la fréquence 100,3 sur la bande FM de votre baladeur. De plus, un service d'interprétation pour les personnes ayant des limitations auditives peut être offert sur demande cinq jours à l'avance, sous réserve de la disponibilité d'interprètes.



La documentation afférente est disponible pour consultation aux bureaux Accès Montréal, aux bureaux d'arrondissement et au Service du greffe et à l'adresse suivante : <https://bit.ly/2XBiJoC>

En espérant vous compter parmi nous, nous vous prions d'accepter, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Cathy Wong
Conseillère de la ville, arrondissement de Ville-Marie
Présidente du conseil municipal
Présidente de la Commission de la présidence du conseil

Service du greffe

Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation
275, rue Notre-Dame Est
Bureau R-134
Montréal (Québec) H2Y 1C6
Téléphone : 514 872-3000

commissions@ville.montreal.qc.ca
[@Comm_MTL](#)